

Débat public sur Calais 2015

Intervention d'Auguste Dupont, ancien responsable syndical portuaire, (section du PCF de Boulogne-sur-Mer)

Le contenu de ma contribution au débat sera axé sur les emplois, sur le sort des personnels car derrière ce projet de Calais 2015, il y a des hommes, des femmes, qui exercent avec compétence leur profession sur le port.

Avec la loi de 2004 sur la décentralisation des ports d'intérêt national, la loi du 4 juillet 2008 sur les ports autonomes, y compris la loi du 9 juin 1992 sur la manutention portuaire, les pouvoirs publics ont mis en place des outils permettant de remettre en cause la mission de services publics de nos ports, y compris remettre en cause les emplois stables, qualifiés, statutaires.

L'exemple sur ce qui se passe aujourd'hui, sur les quais du port de Boulogne est flagrant, les employeurs ont remplacé la main d'œuvre professionnelle, qualifiée, stable, par de la main d'œuvre intérimaire, sous payée, sans couverture conventionnelle.

Si c'est cela la vision qu'ont certains des emplois portuaires à venir dans ces projets, ce n'est pas celle des communistes du Boulonnais. Il ne faudra pas que sous couvert de nouveaux projets, de rendre nos ports plus performants, plus intelligents dans leurs investissements ou de leur complémentarité, que l'on mette en place des structures et cela quelque soit leur appellation, qui permettent d'installer la précarisation des emplois, par une privatisation rampante, remettant en cause le caractère public des services portuaires, leur concession et leur gestion. Nous sommes farouchement opposés à la gestion privée de nos ports.

Certes, il peut y avoir des partenariats public-privé sur les investissements, mais cela doit se faire dans un cadre précis, en particulier des engagements sur le maintien et le développement des emplois stables, qualifiés, dans le respect et l'application des conventions collectives nationales, de la manutention portuaire, et des personnels des établissements portuaires (grands ports maritimes et CCI).